

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 706

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 07 – Prospective de défense vers 178 – Préparation et emploi des forces de l'action 01 – Planification des moyens et conduite des opérations.

Amendement d'appel.

En mai dernier, le général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre, écrivait « Les conflits durs entre États restent [...] possibles voire probables. L'armée de Terre doit plus que jamais être prête à produire d'emblée de la puissance militaire pour faire face à un péril inattendu... »

En clair, nous sommes en train de changer de paradigme. Ces 20 dernières années ont été marquées par l'explosion d'une violence islamiste visant à mettre à genoux le modèle occidental, nous plongeant dans des guerres asymétriques où une armée régulière forte était opposée à des mouvements de guérilla.

Aujourd'hui, le modèle change avec la résurgence de « conflits durs » entre États, rendus possibles par de nombreux bouleversements géopolitiques qui font vaciller les équilibres et qui sont accentués par l'incapacité des Européens à organiser une défense commune.

Face à ces enjeux, quelle est la stratégie du Gouvernement pour les 10, 20, 30 prochaines années ?

Par ailleurs, nos alliances sont-elles suffisamment solides ?